

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade B 2026

le 14/09/26


Grade d'avancement : Technicien principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. GOUBIER CHRISTIAN 03687 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Technicien Catégorie B - Groupe hiérarchique 3 Temps complet Depuis le 01-02-2021 (anc. 4 A 11 M)	Titulaire (CNRACL) 12ème échelon Depuis le 01-05-2025			01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

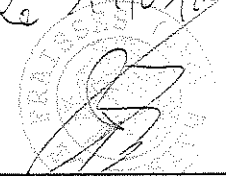
en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

Rebrite
Le 14/09/26


Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme DEFOUR MARTINE 02237 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (moins d'un mi-temps) à 15.83 h Depuis le 01-04-2019 (anc. 6 A 1 M 8 J)	Echelle C2 Titulaire (IRCANTEC) 10ème échelon Depuis le 15-07-2025	Oui / Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE FRAISSES

Avancement de grade catégorie C 2026

Démision

Le 14/05/26



Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. PONTVIANNE ALEXIS 09178 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-12-2014 (anc. 10 A 3 M 19 J)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 15-06-2025	Oui / Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

Le 14/09/26


Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. BROZE THIERRY 01151 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 8 A 6 M 16 J)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 06-03-2024	☒ Oui ☐ Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE FRAISSES

Avancement de grade catégorie C 2026

le 14/09/26


Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. RIVET OLIVIER 09180 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-12-2014 (anc. 7 A 8 M 25 J)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 7ème échelon Depuis le 01-07-2024	☒ Oui / ☐ Non		06-04-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

Le 14/09/26



Grade d'avancement : Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme BOUSEKSOU AMAL 01038 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint administratif pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-11-2020 (anc. 5 A 2 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 01-05-2025	☒ Oui ☐ Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

Le 14/09/26


Grade d'avancement : Agent de maîtrise principal

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme ARAUD VERONIQUE 00133 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Agent de maîtrise Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet ($\geq$ seuil CNRACL) à 33.75 h Depuis le 01-10-2020 (anc. 5 A 3 M)	Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 21-08-2024	~~Oui~~ Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

14/09/26
Le 14/09/26
FRAISSES

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme PILAUD CHRISTELLE 05948 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps non complet (>= seuil CNRACL) à 29.88 h Depuis le 01-10-2020 (anc. 5 A 3 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 11-04-2025	~~Oui~~ Non		01-01-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables

2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.

3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)

4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

MAIRIE DE FRAISSES

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

Avancement de grade catégorie C 2026

le 14/09/26


Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. MASSON LOIC 08130 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 9 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 8ème échelon Depuis le 04-02-2024	~~Oui~~ / Non		01-01-2026
M. MASSON LOIC 08130 MAIRIE DE FRAISSES MAIRIE DE FRAISSES	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 9 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 04-02-2026	~~Oui~~ / Non		04-02-2026

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité